



# Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de six mois  
clos le 30 septembre 2012



Compte rendu de la direction .....	1
Déclaration de responsabilité de la direction .....	8
États financiers intermédiaires résumés (non audités) .....	9

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

## COMPTE RENDU DE LA DIRECTION

### POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2012

---

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012. Ce compte rendu de la direction devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012, qui ont été établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables aux termes des Normes internationales d'information financière (IFRS). Le présent compte rendu de la direction devrait aussi être lu conjointement avec le Rapport de gestion et les états financiers audités de l'exercice clos le 31 mars 2012 et le Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2012. L'information présentée dans ce rapport est en dollars canadiens et elle est à jour au 26 novembre 2012, sauf indication contraire.

#### *Déclarations prospectives*

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA et tiennent compte de risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels et la performance de l'organisation diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

#### *Caractère significatif*

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans le compte rendu, la direction a appliqué le concept de caractère significatif. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, pourrait influencer sur les décisions économiques prises par les intervenants de l'ACSTA.

#### *Chiffres comparatifs*

Certains chiffres comparatifs présentés dans le présent compte rendu ont été retraités en raison d'un changement de méthodes comptables lié à la transition vers les IFRS qui a été adopté après la publication des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2011. Le changement de méthodes comptables est présenté à la note complémentaire 19 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012 et décrit plus en détail à la note complémentaire 20 des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2012. Certains chiffres comparatifs ont été retraités conformément à la présentation adoptée au cours de la période considérée.

---

### **APERÇU DE L'ACSTA**

L'ACSTA est une société d'État mandatée de protéger le public en contrôlant de manière efficace et efficiente les voyageurs aériens et leurs bagages. L'ACSTA a pour mission de protéger le public en assurant la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils sont désignés par le gouvernement du Canada. L'objectif de l'organisation est de fournir un niveau de service de contrôle de sûreté efficace, efficient et uniforme dans les aéroports désignés du pays, selon des normes égales ou supérieures à celles établies par son organisme de réglementation, Transports Canada.

L'ACSTA a pour mandat de mettre en œuvre des services de contrôle de sûreté dans les quatre secteurs suivants :

- le contrôle préembarquement (CPE) : le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
- le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
- le contrôle des non-passagers (CNP) : le contrôle aléatoire des non-passagers;
- la carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

Tout en réalisant son mandat, l'ACSTA veille à demeurer compatible avec ses principaux partenaires internationaux, tant en ce qui concerne ses technologies que ses processus de contrôle de sûreté. L'ACSTA respecte cet engagement en fonction des ressources qui lui sont allouées par le gouvernement du Canada et qui ont été votées par le Parlement.

## **CONTEXTE OPÉRATIONNEL**

La partie ci-après du rapport présente de l'information sur les changements importants qui sont survenus dans le contexte opérationnel de l'organisation depuis le 30 juin 2012.

### **RELATIONS DE TRAVAIL**

Comme indiqué dans le Rapport financier trimestriel précédent et le Rapport annuel de 2012, la majorité des conventions collectives signées avec les agents de contrôle ont pris fin le 31 mars 2012.

Au cours du trimestre considéré, le fournisseur de services de contrôle de l'ACSTA pour la région du Pacifique, G4S Secure Solutions (Canada) ltée, et le syndicat représentant les agents de contrôle ont signé une nouvelle convention collective qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2015. À la suite de la clôture du trimestre, le fournisseur de services de contrôle de l'ACSTA pour la région des Prairies, Garda Security Screening Inc., et le syndicat représentant les agents de contrôle ont signé une nouvelle convention collective qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2015. Les négociations entre les fournisseurs de services de contrôle et les syndicats représentant les agents de contrôle dans la région du Centre et la région de l'Est se poursuivent.

### **CROISSANCE DU VOLUME DE PASSAGERS**

Tel qu'indiqué dans le Rapport financier trimestriel précédent et le Rapport annuel de 2012, il est possible que les niveaux de référence de l'ACSTA ne lui permettent pas de financer entièrement les pressions financières imputables à la croissance du volume de passagers et à l'augmentation des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle. Selon les statistiques recueillies par Transports Canada pour le trimestre allant de juin à août 2012<sup>1</sup>, le volume de passagers dans les huit aéroports les plus occupés du Canada a augmenté de 2,9 % par rapport à la même période en 2011, contre une augmentation de 3,8 % pour le trimestre allant de mars à mai 2012. L'ACSTA s'emploie toujours à trouver des solutions pour réduire les pressions financières exercées par la hausse des taux de facturation des fournisseurs de services de contrôle et la croissance du volume de passagers prévue pour 2012-2013.

### **ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE**

#### ***Changements au sein du Conseil d'administration***

Le 11 octobre 2012, l'honorable Steven Fletcher, ministre d'État (Transports), a annoncé la nomination de M. Lloyd McCoomb et de M. Peter Wallis au Conseil d'administration de l'ACTSA. M. McCoomb a été nommé président du Conseil pour un mandat de quatre ans, en remplacement de M. D. Ian Glen, dont le mandat a pris fin en juin 2012. M. Wallis a été nommé pour siéger au Conseil pour un mandat de trois ans, en remplacement de M. Mike Shaikh, dont le mandat est venu à échéance en octobre 2012.

---

<sup>1</sup> Les statistiques sur le trafic aérien pour le trimestre allant de juillet à septembre 2012 n'étaient pas encore disponibles au moment de mettre sous presse.

## RISQUES ET INCERTITUDES

Au cours du trimestre considéré, l'ACSTA a terminé l'analyse annuelle de son profil de risque de l'entreprise pour 2012-2013. Aucune modification importante n'a été apportée au Profil par rapport aux informations présentées dans le Rapport financier trimestriel précédent, notamment aux principaux risques recensés et à l'appréciation de l'exposition de l'ACSTA à ces risques.

## INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état du résultat global pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2011 :

Points saillants financiers – État du résultat global	Trimestres clos les 30 septembre				Périodes de six mois closes les 30 septembre			
	2012	2011	Écart en \$	Écart en %	2012	2011	Écart en \$	Écart en %
(en millions de dollars)	(non audités)	(non audités et retraités)			(non audités)	(non audités et retraités)		
<b>Charges<sup>1</sup></b>								
Services de contrôle et autres coûts connexes	86,5 \$	84,0 \$	2,5 \$	3%	174,8 \$	173,7 \$	1,1 \$	1%
Frais d'administration directs et services généraux	18,2	18,5	(0,3)	(2%)	37,8	39,1	(1,3)	(3%)
Amortissement	18,0	22,2	(4,2)	(19%)	34,6	42,8	(8,2)	(19%)
Exploitation et entretien du matériel	10,7	9,7	1,0	10%	20,6	19,1	1,5	8%
<b>Total des charges</b>	<b>133,4 \$</b>	<b>134,4 \$</b>	<b>(1,0) \$</b>	<b>(1%)</b>	<b>267,8 \$</b>	<b>274,7 \$</b>	<b>(6,9) \$</b>	<b>(3%)</b>
<b>Total des autres (produits) charges</b>	<b>(0,2) \$</b>	<b>0,4 \$</b>	<b>(0,6) \$</b>	<b>(150%)</b>	<b>(0,3) \$</b>	<b>(1,1) \$</b>	<b>0,8 \$</b>	<b>(73%)</b>
<b>Performance financière avant le financement public</b>	<b>133,2 \$</b>	<b>134,8 \$</b>	<b>(1,6) \$</b>	<b>(1%)</b>	<b>267,5 \$</b>	<b>273,6 \$</b>	<b>(6,1) \$</b>	<b>(2%)</b>
<b>Financement public</b>								
Crédits parlementaires liés aux charges opérationnelles	114,0 \$	112,5 \$	1,5 \$	1%	229,6 \$	231,0 \$	(1,4) \$	(1%)
Amortissement du financement public différé lié aux immobilisations	17,9	21,3	(3,4)	(16%)	34,6	42,2	(7,6)	(18%)
<b>Total du financement public</b>	<b>131,9 \$</b>	<b>133,8 \$</b>	<b>(1,9) \$</b>	<b>(1%)</b>	<b>264,2 \$</b>	<b>273,2 \$</b>	<b>(9,0) \$</b>	<b>(3%)</b>
<b>Performance financière et total du résultat global</b>	<b>(1,3) \$</b>	<b>(1,0) \$</b>	<b>(0,3) \$</b>	<b>30%</b>	<b>(3,3) \$</b>	<b>(0,4) \$</b>	<b>(2,9) \$</b>	<b>725%</b>

<sup>1</sup> Les charges opérationnelles sont présentées par activité prescrite dans l'état du résultat global, alors qu'elles sont présentées par grande catégorie de charge dans le tableau ci-haut, conformément à la note complémentaire 13 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012.

Le tableau ci-après présente les points saillants de l'état de la situation financière au 30 septembre 2012 et au 31 mars 2012 :

Points saillants financiers – État de la situation financière	Au 30 septembre 2012	Au 31 mars 2012	Écart en \$	Écart en %
(en millions de dollars)	(non audités)	(audités)		
<b>Total de l'actif</b>	<b>373,7 \$</b>	<b>417,3 \$</b>	<b>(43,6) \$</b>	<b>(10%)</b>
<b>Total du passif</b>	<b>404,4 \$</b>	<b>444,7 \$</b>	<b>(40,3) \$</b>	<b>(9%)</b>

## **ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE**

La section ci-après renferme de l'information sur les principaux écarts dans l'état du résultat global pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

### **RÉSULTATS POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2012**

#### ***Services de contrôle et autres coûts connexes***

Le coût des services de contrôle et les autres coûts connexes ont augmenté de 2,5 millions de dollars (3 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette augmentation s'explique surtout par l'accroissement des paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle qui a découlé des hausses annuelles des taux de facturation des fournisseurs et de primes de rendement plus élevées.

Le nombre d'heures de contrôle achetées a été comparable à la période correspondante de 2011. La mise en œuvre des gains d'efficacité du débit de passagers décrits dans l'Examen de l'ACSTA 2010, conjuguée à une optimisation de l'affectation du personnel, a permis à l'ACSTA de faire face à la croissance du volume de passagers d'un trimestre à l'autre.

#### ***Frais d'administration directs et services généraux***

Les frais d'administration directs et services généraux ont légèrement diminué pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette diminution s'explique surtout par la baisse des coûts de la main-d'œuvre découlant de la diminution du nombre moyen de postes pourvus. Cette diminution a été en partie compensée par l'augmentation du coût des services rendus au titre des régimes de prestations définies de l'ACSTA. Le coût des services rendus a augmenté à la suite du changement des méthodes utilisées pour établir le taux d'actualisation aux fins de l'évaluation comptable à la fin de l'exercice précédent, ce qui a eu une incidence sur les coûts de l'exercice considéré.

#### ***Amortissement***

L'amortissement a diminué de 4,2 millions de dollars (19 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, par rapport à la période correspondante de 2011. Cette diminution s'explique principalement par une révision des durées d'utilité estimatives du matériel des systèmes de détection d'explosifs (SDE), qui est passée de sept à dix ans au 31 mars 2012. Elle a été en partie compensée par une réduction de la durée d'utilité estimative de certains matériels de CBE au cours du trimestre considéré à la suite du déploiement prévu d'un nouveau système dans certains aéroports.

#### ***Exploitation et entretien du matériel***

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont augmenté de 1,0 million de dollars (10 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette augmentation est le fait principalement de la radiation de pièces de rechange pour des plateformes technologiques de SDE plus anciennes qui n'étaient plus utiles.

#### ***Amortissement du financement public différé lié aux immobilisations***

L'amortissement du financement public différé lié aux immobilisations a diminué de 3,4 millions de dollars (16 %) pour le trimestre clos le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette baisse est principalement attribuable aux révisions apportées aux durées d'utilité estimatives du matériel de SDE qui étaient amortissables au cours du trimestre considéré, comme indiqué précédemment.

## RÉSULTATS POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2012

### *Services de contrôle et autres coûts connexes*

Le coût des services de contrôle et les autres coûts connexes ont augmenté légèrement pour la période de six mois close le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette augmentation s'explique surtout par l'accroissement des paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle en raison de hausses annuelles des taux de facturation des fournisseurs et de primes de rendement plus élevées.

Cette augmentation a été en partie compensée par une diminution du nombre d'heures de contrôle achetées. La mise en œuvre des gains d'efficacité du débit de passagers décrits dans l'Examen de l'ACSTA 2010, conjuguée à une optimisation de l'affectation du personnel, a permis à l'ACSTA de réduire le nombre d'heures achetées par rapport à la période de six mois correspondante de l'exercice précédent. L'incidence de ces gains d'efficacité a été réduite par l'achat d'un plus grand nombre d'heures de contrôle pour répondre à la croissance du volume de passagers.

### *Frais d'administration directs et services généraux*

Les frais d'administration directs et services généraux ont légèrement diminué pour la période de six mois close le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette diminution s'explique surtout par la baisse du coût des services professionnels et des coûts de la main-d'œuvre découlant de la diminution du nombre moyen de postes pourvus. Cette diminution a été en partie compensée par l'augmentation du coût des services rendus au titre des régimes de prestations définies de l'ACSTA.

### *Amortissement*

Le montant de l'amortissement a diminué de 8,2 millions de dollars (19 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette diminution s'explique principalement par une révision des durées d'utilité estimatives du matériel de SDE, qui est passée de sept à dix ans.

### *Exploitation et entretien du matériel*

Les coûts de l'exploitation et de l'entretien du matériel ont augmenté de 1,5 million de dollars (8 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette augmentation s'explique avant tout par une augmentation des coûts d'entretien du matériel de SDE et de la radiation de pièces de rechange pour des plateformes technologiques de SDE désuètes.

### *Amortissement du financement public différé lié aux immobilisations*

Le montant de l'amortissement du financement public différé lié aux immobilisations a diminué de 7,6 millions de dollars (18 %) pour la période de six mois close le 30 septembre 2012, par rapport à la même période en 2011. Cette baisse est principalement attribuable aux révisions apportées aux durées d'utilité estimatives du matériel de SDE qui étaient amortissables au cours du trimestre considéré, comme indiqué précédemment.

## **ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

La section qui suit présente de l'information sur les principaux écarts au sein de l'état de la situation financière au 30 septembre 2012, par rapport au 31 mars 2012.

### **TOTAL DE L'ACTIF**

Le total de l'actif de l'ACSTA a diminué de 43,6 millions de dollars (10 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Les clients et autres débiteurs ont diminué de 32,5 millions de dollars surtout en raison des crédits parlementaires reçus pour l'exercice précédent qui avaient été comptabilisés à recevoir au 31 mars 2012. Cette diminution s'explique aussi par le remboursement des taxes de vente recouvrables reçu au cours de la période de six mois.
- Les immobilisations corporelles et incorporelles ont diminué de 21,6 millions de dollars surtout en raison de l'amortissement comptabilisé au montant de 34,6 millions de dollars. Cette diminution a été partiellement compensée par l'acquisition et l'installation de matériel au coût de 13,2 millions de dollars.
- La trésorerie a augmenté de 13,6 millions de dollars en raison de l'échéance des paiements des factures des fournisseurs.

### **TOTAL DU PASSIF**

Le total du passif a diminué de 40,3 millions de dollars (9 %) principalement pour les raisons suivantes :

- Les fournisseurs et autres crédateurs ont diminué de 24,0 millions de dollars surtout à la suite du paiement des sommes dues aux fournisseurs qui avait été comptabilisé à payer au 31 mars 2012.
- Le montant total du financement public différé lié aux immobilisations a diminué de 19,3 millions de dollars à la suite de l'amortissement constaté à ce titre au montant de 34,6 millions de dollars. Cette diminution a été compensée partiellement par le montant des crédits parlementaires facturé qui se chiffre à 15,3 millions de dollars.

## PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE

Le *Résumé du plan d'entreprise de 2012-2013* de l'ACSTA n'avait pas encore été déposé devant le Parlement au moment de mettre sous presse le présent compte rendu. Tant que le plan ne sera pas déposé devant le Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts entre ses résultats financiers et le budget de son Plan d'entreprise.

### CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS

Le montant des crédits parlementaires utilisés est comptabilisé selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ». Le tableau ci-après permet donc d'effectuer un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles et les charges opérationnelles comptabilisées selon les IFRS :

Rapprochement entre le total des charges opérationnelles et les crédits parlementaires utilisés (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2012 (non audités)	2011 (non audités et retraités)	2012 (non audités)	2011 (non audités et retraités)
<b>Total des charges</b>	133,4 \$	134,4 \$	267,8 \$	274,7 \$
<b>Produits d'intérêts et gain net/perte nette de change</b>	(0,2)	(0,1)	(0,3)	(0,2)
<b>Charges opérationnelles hors trésorerie</b>				
Amortissement	(18,0)	(22,2)	(34,6)	(42,8)
Charges au titre des avantages du personnel <sup>1</sup>	(1,4)	0,2	(2,8)	(0,1)
Charges au titre des avantages incitatifs à la location différés <sup>2</sup>	0,1	-	0,1	(0,1)
Frais relatifs aux employés à payer <sup>3</sup>	0,1	0,2	(0,6)	(0,5)
<b>Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles</b>	114,0	112,5	229,6	231,0
<b>Autres éléments affectant le financement</b>				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks <sup>4</sup>	(2,4)	(1,3)	(2,5)	(2,3)
<b>Total des crédits parlementaires utilisés pour les charges opérationnelles</b>	<b>111,6 \$</b>	<b>111,2 \$</b>	<b>227,1 \$</b>	<b>228,7 \$</b>

<sup>1</sup> Les avantages du personnel sont comptabilisés dans l'état du résultat global, conformément aux IFRS. Aux termes de la *Directive sur l'utilisation du Trésor pour les sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, l'ACSTA est autorisée à prélever du Trésor du Canada les fonds qui lui sont alloués pour répondre à ses besoins financiers à court terme. Le montant à prélever est déterminé en fonction d'une évaluation de la solvabilité et d'une évaluation axée sur la poursuite des activités des régimes de retraite, qui sont préparées par les actuaires de l'organisation, conformément à la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Le montant prélevé au titre des avantages du personnel n'est pas nécessairement égal à la charge correspondante qui doit être comptabilisée selon les IFRS, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

<sup>2</sup> Les avantages incitatifs à la location différés constituent une charge comptable hors trésorerie qui sert à comptabiliser les avantages découlant des contrats de location dont les modalités sont favorables, y compris des réductions significatives du loyer et l'utilisation gratuite d'aires communes. Les charges de location sont payées avec les crédits au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

<sup>3</sup> Les frais relatifs aux employés à payer sont des charges comptables qui se composent des sommes au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances accumulées engagées au 30 septembre 2012. Ces coûts sont payés avec les crédits parlementaires au fur et à mesure des décaissements, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

<sup>4</sup> Les charges payées d'avance et les stocks sont passés en charges au fur et à mesure que l'ACSTA retire les avantages des actifs. Ils sont financés par les crédits au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement. La variation nette des charges payées d'avance et des stocks comprend un transfert de la catégorie immobilisations corporelles vers la catégorie stocks.

Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations et les acquisitions d'immobilisations, présentées selon les IFRS :

Rapprochement entre les dépenses en immobilisations et les crédits parlementaires utilisés (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2012 (non audités)	2011 (non audités)	2012 (non audités)	2011 (non audités)
Total des dépenses en immobilisations	10,9 \$	5,3 \$	13,2 \$	7,9 \$
Produits sur cession d'immobilisations corporelles et de matériel détenu en vue de la vente	(0,1)	(0,9)	(0,6)	(2,5)
<b>Total des crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations</b>	<b>10,8 \$</b>	<b>4,4 \$</b>	<b>12,6 \$</b>	<b>5,4 \$</b>

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés et pour les périodes closes à ces dates.



---

Angus Watt  
Président et chef de la direction  
Ottawa, Canada

26 novembre 2012



---

Mario Malouin, CPA, CA, MA  
Vice-président et chef des services financiers  
Ottawa, Canada

26 novembre 2012

États financiers intermédiaires résumés

# **ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN**

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011

(non audités)

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé de la situation financière  
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2012	31 mars 2012
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	19 499 \$	5 907 \$
Clients et autres débiteurs (note 5)	45 027	77 489
Stocks (note 6)	18 113	18 935
Charges payées d'avance	2 492	4 165
Matériel détenu en vue de la vente (note 8)	–	540
	<u>85 131</u>	<u>107 036</u>
<b>Actifs non courants</b>		
Avantages du personnel (note 12)	86	207
Immobilisations corporelles (note 7)	278 802	298 162
Immobilisations incorporelles (note 9)	9 676	11 889
	<u>288 564</u>	<u>310 258</u>
	<u>373 695 \$</u>	<u>417 294 \$</u>
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs	57 226 \$	81 228 \$
Provisions (note 10)	758	2 203
Financement public différé lié aux activités opérationnelles (note 11)	24 949	23 100
	<u>82 933</u>	<u>106 531</u>
<b>Passifs non courants</b>		
Provisions (note 10)	2 313	2 304
Avantages incitatifs à la location différés	1 390	1 481
Financement public différé lié aux immobilisations (note 11)	290 804	310 120
Avantages du personnel (note 12)	26 976	24 307
	<u>321 483</u>	<u>338 212</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Déficit accumulé	(30 721)	(27 449)
	<u>373 695 \$</u>	<u>417 294 \$</u>

Engagements (note 15) et passifs éventuels (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé du résultat global  
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos		Périodes de six mois	
	les 30 septembre		closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
		(retraités – note 19)		(retraités – note 19)
<b>Charges</b>				
Contrôle préembarquement	81 161 \$	80 441 \$	163 673 \$	167 622 \$
Contrôle des bagages enregistrés	35 023	37 719	69 301	74 543
Services généraux	11 971	11 466	24 275	22 478
Contrôle des non-passagers	4 268	3 422	8 683	7 538
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	985	1 404	1 921	2 520
<b>Total des charges (note 13)</b>	<b>133 408</b>	<b>134 452</b>	<b>267 853</b>	<b>274 701</b>
<b>Autres (produits) charges</b>				
Produits financiers	(100)	(138)	(219)	(241)
Profit sur sortie d'immobilisations corporelles	(76)	(110)	(76)	(1 454)
Perte (gain) de change	(75)	3	(44)	3
Profit sur le règlement de passifs relatifs au démantèlement (note 10)	(5)	(19)	(6)	(21)
Charges financières	10	12	20	27
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	–	631	–	631
<b>Total des autres (produits) charges</b>	<b>(246)</b>	<b>379</b>	<b>(325)</b>	<b>(1 055)</b>
<b>Performance financière avant le financement public</b>	<b>133 162</b>	<b>134 831</b>	<b>267 528</b>	<b>273 646</b>
<b>Financement public</b>				
Crédits parlementaires pour les charges opérationnelles (note 11)	114 002	112 549	229 609	231 024
Amortissement du financement public différé lié aux immobilisations (note 11)	17 868	21 250	34 647	42 216
<b>Total du financement public</b>	<b>131 870</b>	<b>133 799</b>	<b>264 256</b>	<b>273 240</b>
<b>Performance financière et total du résultat global</b>	<b>(1 292) \$</b>	<b>(1 032) \$</b>	<b>(3 272) \$</b>	<b>(406) \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres  
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

## Pour les trimestres clos le 30 septembre :

	Déficit accumulé (retraités – note 19)
Solde au 30 juin 2011	1 139 \$
Performance financière et total du résultat global	(1 032)
Solde au 30 septembre 2011	107 \$
Solde au 30 juin 2012	(29 429) \$
Performance financière et total du résultat global	(1 292)
Solde au 30 septembre 2012	(30 721) \$

## Pour les périodes de six mois closes le 30 septembre :

	Déficit accumulé (retraités – note 19)
Solde au 31 mars 2011	513 \$
Performance financière et total du résultat global	(406)
Solde au 30 septembre 2011	107 \$
Solde au 31 mars 2012	(27 449) \$
Performance financière et total du résultat global	(3 272)
Solde au 30 septembre 2012	(30 721) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie  
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2012	2011 (retraités – note 19)	2012	2011 (retraités – note 19)
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités opérationnelles				
Performance financière	(1 292) \$	(1 302) \$	(3 272) \$	(406) \$
Éléments sans effet de trésorerie				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	16 486	20 940	31 711	40 604
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 13)	1 464	1 247	2 902	2 240
Diminution (augmentation) nette des avantages du personnel	1 387	(173)	2 790	63
Charge de désactualisation au titre des passifs relatifs au démantèlement (note 10)	10	11	20	26
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	–	631	–	631
Amortissement du financement public différé lié aux immobilisations	(17 868)	(21 250)	(34 647)	(42 216)
Augmentation (diminution) des avantages incitatifs à la location différés	(45)	(40)	(91)	69
Profit sur sortie d'immobilisations corporelles	(76)	(110)	(76)	(1 454)
Profit sur le règlement de passifs relatifs au démantèlement	(5)	(19)	(6)	(21)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 17)	6 160	51 480	16 022	55 894
	6 221	51 685	15 353	55 430
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations	16 137	6 827	22 137	22 827
Acquisition d'immobilisations corporelles	(13 001)	(785)	(23 209)	(20 145)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(341)	(1 061)	(689)	(1 862)
	2 795	4 981	(1 761)	820
Augmentation de la trésorerie	9 016	56 666	13 592	56 250
Trésorerie à l'ouverture de la période	10 483	6 919	5 907	7 335
Trésorerie à la clôture de la période	19 499 \$	63 585 \$	19 499 \$	63 585 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 1. L'Administration, son mandat et ses programmes

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) a été établie en vertu de la *Loi sur l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien* (la *Loi sur l'ACSTA*), qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2002. L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada.

Le mandat de l'ACSTA consiste à effectuer le contrôle efficient et efficace des personnes et de leurs bagages avant qu'elles n'accèdent, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée dans les aéroports désignés du Canada. L'ACSTA est aussi chargée, dans l'intérêt du public, de veiller à ce que les activités de contrôle soient menées de façon uniforme. À cette fin, son mandat comprend quatre activités :

1. le contrôle préembarquement (CPE) – le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels;
2. le contrôle des bagages enregistrés (CBE);
3. le contrôle des non-passagers (CNP) – le contrôle aléatoire des non-passagers;
4. le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) – la gestion du contrôle de l'accès aux zones réglementées de l'aéroport, au moyen de données biométriques.

L'ACSTA n'est pas soumise à l'impôt sur le bénéfice aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Elle est cependant assujettie aux dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise* (Canada), qui comprend la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH). L'ACSTA est également assujettie à toutes les taxes de vente provinciales (TVP) applicables par les provinces et les territoires dans lesquels elle mène ses activités.

## 2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*, qui a été publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Norme du SCT). Ils n'ont pas été audités ni examinés par les auditeurs externes de l'ACSTA.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Base d'établissement (suite)

Selon la Norme du SCT, les états financiers intermédiaires doivent être établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation servant à la préparation des états financiers annuels audités. Par conséquent, ils ont été établis selon les normes de comptabilisation et d'évaluation applicables en vertu des *Normes internationales d'information financière* (IFRS). Les états financiers intermédiaires ne renferment pas toutes les informations qui devraient être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers trimestriels et annuels. Ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités les plus récents et l'analyse descriptive de la direction qui fait partie du rapport financier trimestriel pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012.

## 3. Résumé des principales méthodes comptables

### a) Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires ont été préparés selon la convention d'évaluation au coût historique, sauf pour le montant des actifs comptabilisés au titre des régimes à prestations définies, qui correspond au total de la juste valeur nette des actifs des régimes et de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

### b) Utilisation d'estimations et de jugements

Les informations sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui comportent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours des six prochains mois sont :

- note 3 d) f) g), note 7 et note 9 – Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles

Les principales estimations utilisées pour les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont les durées d'utilité des actifs et la valeur des travaux en cours.

- note 3 e) et note 8 – Matériel détenu en vue de la vente

Les principales estimations utilisées pour le matériel détenu en vue de la vente concernent la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### b) Utilisation d'estimations et de jugements (suite)

- note 3 k)(i) et note 10 a) – Passifs relatifs au démantèlement

Les principales estimations utilisées pour les passifs relatifs au démantèlement sont le taux d'inflation, la durée prévue jusqu'au règlement de l'obligation et les primes relatives aux risques du marché pour les circonstances imprévisibles.

- note 3 j) et note 12 – Avantages du personnel

Les principales estimations utilisées pour les avantages du personnel sont les taux de rendement prévu, les taux d'actualisation, les taux d'inflation et le taux de croissance de la rémunération à long terme.

Les hypothèses et les estimations sous-jacentes sont régulièrement passées en revue. Les révisions apportées aux estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée par le changement.

Les jugements posés par la direction pour appliquer les IFRS qui ont une incidence importante sur les états financiers sont les suivants :

- note 3 f) et note 9 – Immobilisations incorporelles

Des jugements sont exercés pour déterminer le moment où les immobilisations incorporelles générées en interne entrent dans la phase de développement.

- note 3 k)(ii), note 10 b) et note 18 – Litiges

Des jugements sont exercés pour évaluer la probabilité de litiges qui donneront lieu à un règlement.

- note 3 k), note 10 (b) et note 18 – Provisions et passifs éventuels

Des jugements sont exercés pour déterminer l'existence d'obligations juridiques ou implicites et pour évaluer la probabilité qu'un litige entraîne une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

### c) Stocks

Les stocks sont composés de pièces de rechange acquises pour l'entretien du matériel, d'uniformes d'agents de contrôle et de CIZR. Ils sont comptabilisés au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré, et la valeur de réalisation nette correspond au coût de remplacement.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### d) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent le matériel de contrôle, le matériel pour l'utilisation de la CIZR, les ordinateurs, les logiciels intégrés et matériels électroniques, le mobilier et le matériel de bureau, les améliorations locatives et les travaux en cours.

#### (i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût après déduction du cumul des amortissements, à l'exception des travaux en cours qui sont comptabilisés au coût, mais dont l'amortissement ne débute qu'au moment où l'actif est prêt à être mis en service. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition et à l'installation des immobilisations corporelles, y compris les coûts d'intégration rattachés à leur installation dans les aéroports pour les amener dans l'état où ils doivent se trouver aux fins de leur utilisation prévue et les coûts de démantèlement associés à la mise hors service de certains matériels de contrôle (note 3 k)(i)).

Les travaux en cours englobent les coûts relatifs aux projets d'intégration non terminés à la clôture de la période. La valeur des travaux en cours est déterminée en fonction des évaluations qui sont effectuées à la clôture de la période par des ingénieurs indépendants ou par la direction, selon l'évaluation des risques effectuée par la direction.

Lorsque des parties importantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont amorties distinctivement.

Les profits et les pertes découlant de la sortie d'une immobilisation corporelle sont déterminés en comparant les produits de la cession à la valeur comptable, puis ils sont comptabilisés dans la performance financière pour la période.

#### (ii) Coûts ultérieurs

Les coûts ultérieurs sont incorporés à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, le cas échéant, seulement s'il est probable que l'ACSTA bénéficiera d'avantages économiques futurs associés à cet élément et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés dans la performance financière de la période.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### d) Immobilisations corporelles (suite)

#### (iii) Amortissement

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles :

Actif	Durée d'utilité
Matériel de CPE	3 à 10 ans
Matériel de CBE	7 à 10 ans
Matériel de CNP	7 à 10 ans
Matériel pour l'utilisation de la CIZR	3 à 7 ans
Ordinateurs, logiciels intégrés et matériels électroniques	3 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon le mode linéaire sur la plus courte de la durée du contrat de location ou durée d'utilité estimée des améliorations locatives.

Les méthodes appliquées pour déterminer l'amortissement, les durées d'utilité estimées et les valeurs résiduelles sont révisées à chaque date de fin de période.

### e) Matériel détenu en vue de la vente

Le matériel détenu en vue de la vente se compose de matériels de contrôle pour lequel la valeur comptable sera recouvrée principalement grâce à une transaction de vente plutôt que par une utilisation continue.

Le matériel détenu en vue de la vente est évalué au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Immédiatement avant la classification initiale du matériel détenu en vue de la vente, les valeurs comptables des actifs sont évaluées conformément à la note 3 d)(i)(ii) et (iii). Une perte de valeur relative à toute réduction initiale ou ultérieure de la valeur de l'actif est comptabilisée dans la performance financière.

Aucun amortissement n'est comptabilisé lorsqu'un actif est considéré comme détenu en vue de la vente.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

#### f) Immobilisations incorporelles

Le coût attribuable à l'achat et à la préparation, en vue de leur utilisation, de licences d'utilisation de logiciels acquises séparément est inscrit à l'actif.

Certains coûts relatifs au développement de logiciel qui sera utilisé à l'interne ou qui servira à fournir des services de contrôle sont inscrits à l'actif une fois que le projet a dépassé la phase préliminaire de la conception et a atteint la phase de développement du logiciel. Les coûts de développement qui sont directement attribuables à la conception et à la mise à l'essai de logiciels identifiables et uniques qui sont contrôlés par l'ACSTA sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont respectés :

- la faisabilité technique de l'achèvement du logiciel en vue de sa mise en service est démontrée;
- la direction a l'intention d'achever le logiciel et de le mettre en service;
- l'ACSTA possède la capacité d'utiliser le logiciel;
- l'ACSTA peut démontrer la façon dont le logiciel générera probablement des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement du logiciel et le mettre en service est démontrée;
- les dépenses attribuables au développement du logiciel peuvent être évaluées avec fiabilité.

Les coûts qui répondent aux critères d'inscription à l'actif comprennent les coûts internes et externes, mais sont limités à ceux qui sont directement attribuables au projet. Tous les autres coûts relatifs au développement ou à la maintenance de logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée qui varie de trois à cinq ans.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### g) Dépréciation

Les immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles sont examinées à la fin de chaque période considérée en vue de déterminer s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminué des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour calculer la valeur d'utilité, les entrées de trésorerie futures estimées sont actualisées à leur valeur actuelle en appliquant un taux qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'actif. L'ACSTA ne génère pas d'entrées de trésorerie à partir de l'utilisation de ses actifs, car ses activités sont financées au moyen de crédits parlementaires selon le seuil de rentabilité. Par conséquent, la valeur d'utilité sera toujours zéro. De plus, il n'y a aucun marché actif pour la plupart des actifs importants de l'ACSTA en raison de leur nature spécialisée. Dans ce cas, la juste valeur d'un actif diminué des coûts de la vente ne peut être estimée avec exactitude.

Comme la valeur recouvrable d'un actif ne peut être déterminée, la durée d'utilité estimée des actifs de l'ACSTA est revue à la fin de chaque période considérée lorsqu'un indice de dépréciation est observé. Tout changement à la durée d'utilité estimée est comptabilisé prospectivement conformément à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*.

### h) Contrats de location

Les contrats de location qui ne transfèrent pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont comptabilisés en tant que contrats de location simple. Les charges engagées dans le cadre d'un contrat de location simple sont comptabilisées en performance financière de la période selon le mode linéaire appliqué sur la durée du contrat de location.

### i) Instruments financiers

#### (i) Actifs financiers non dérivés

Les actifs financiers non dérivés comprennent la trésorerie. Les clients et autres débiteurs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers non dérivés, car ils ne constituent pas des droits contractuels, mais résultent plutôt d'obligations légales imposées par les pouvoirs publics fédéraux et provinciaux.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### i) Instruments financiers (suite)

#### (i) Actifs financiers non dérivés (suite)

L'ACSTA classe les actifs financiers non dérivés dans la catégorie des prêts et créances. Ces actifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Subséquemment, ces actifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### (ii) Passifs financiers non dérivés

Les passifs financiers non dérivés comprennent les fournisseurs et autres créiteurs. Les passifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la date de transaction lorsque l'ACSTA devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'ACSTA décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou expirée.

L'ACSTA classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des passifs financiers au coût amorti. Ces passifs financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur incluant les coûts directs attribuables à la transaction. Ces passifs financiers sont subséquemment évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### j) Avantages du personnel

#### (i) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

L'ACSTA a deux régimes de retraite capitalisés à prestations définies pour servir des prestations de retraite à ses employés : un régime de retraite enregistré et un régime de retraite supplémentaire. L'ACSTA est également le promoteur d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi non capitalisé, l'autre régime à prestations définies, qui procure notamment des prestations pour soins de santé et soins dentaires admissibles et une assurance-vie. Les prestations de retraite sont fondées sur le salaire moyen ouvrant droit à la pension des cinq meilleures années consécutives d'emploi et sont indexées au taux d'inflation. Les salariés sont tenus de cotiser aux régimes de retraite en versant un pourcentage de leur salaire ouvrant droit à pension, tandis que l'ACSTA fournit le reste des fonds nécessaires, tel que requis, en fonction des évaluations actuarielles, et effectue des versements mensuels.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### j) Avantages du personnel (suite)

#### (i) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (suite)

La situation nette de l'ACSTA au titre de ces trois régimes est établie séparément pour chacun des régimes en estimant le montant des avantages futurs acquis par les membres du personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice en cours et les exercices antérieurs. Les avantages futurs sont ensuite actualisés pour déterminer la valeur actuelle de l'obligation. Dans la mesure où cela s'applique, la juste valeur des actifs des régimes et tous les coûts des services passés non encore comptabilisés sont défalqués de la valeur actuelle des avantages futurs. Le taux d'actualisation correspond au taux de rendement, à la date de clôture, d'obligations de qualité supérieure dont les dates d'échéance correspondent approximativement à la durée des obligations de l'ACSTA et qui sont libellées dans la même devise que les prestations que l'ACSTA s'attend à payer.

Ce calcul est effectué chaque année par un actuaire qualifié qui utilise la méthode des unités de crédit projetées. Lorsque le calcul donne lieu à un avantage pour l'ACSTA, la valeur de l'actif comptabilisé ne doit pas dépasser le total des coûts des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs des régimes, soit sous forme de diminution des cotisations futures aux régimes. La valeur actuelle des avantages économiques disponibles est établie en tenant compte des exigences de financement minimal qui s'appliquent à tous les régimes de l'ACSTA. Un avantage économique est disponible si l'ACSTA peut le réaliser à un moment quelconque pendant la durée de vie du régime ou au moment du règlement des passifs du régime.

Sur une base trimestrielle, l'actif ou passif net de l'ACSTA pour chaque plan est mis à jour pour la différence entre le coût net estimatif des avantages, tel que déterminé lors de la plus récente évaluation actuarielle annuelle, et les cotisations de l'employeur aux régimes. Cependant, l'actif ou passif net n'est mis à jour pour d'importantes variations du marché qu'à la fin de chaque exercice financier, avec l'aide de l'actuaire des régimes.

Lorsque les coûts des services passés résultent d'améliorations portées à un régime, la partie des prestations bonifiées se rattachant aux services passés est comptabilisée en performance financière, selon le mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis par le personnel. Dans la mesure où les droits aux prestations sont acquis immédiatement, la charge est comptabilisée immédiatement en performance financière de la période.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### j) Avantages du personnel (suite)

#### (i) Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (suite)

L'ACSTA comptabilise tous les écarts actuariels générés par les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies dans les autres éléments du résultat global. Les charges relatives à ces régimes sont comptabilisées en tant que frais relatifs aux employés en vue de déterminer la performance financière de la période.

L'ACSTA comptabilise les profits et les pertes enregistrés au titre de la réduction ou de la liquidation d'un régime postérieur à l'emploi à prestations définies au moment où se produit la réduction ou la liquidation. Le profit ou la perte lié à une réduction doit comprendre tous les changements de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies, toutes les variations de la juste valeur des actifs du régime et tous les écarts actuariels et coûts des services passés correspondants qui n'avaient pas été comptabilisés antérieurement.

#### (ii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont généralement versées lorsque l'ACSTA met fin à l'emploi de membres du personnel avant la date normale de la retraite ou lorsqu'un employé accepte de partir volontairement en échange de ces indemnités. L'ACSTA comptabilise les indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi de certains membres du personnel selon un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Si les indemnités sont à payer plus de 12 mois après la clôture de la période, le passif est calculé en actualisant l'obligation pour déterminer sa valeur actuelle.

#### (iii) Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme, tels que les salaires, les congés annuels et les primes, sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges au cours de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Un passif est comptabilisé au poste fournisseurs et autres crédetes au montant que l'ACSTA s'attend à payer lorsque l'organisation a une obligation actuelle, juridique ou implicite, d'effectuer ces paiements au titre de services rendus par le passé par l'employé et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### k) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque l'ACSTA a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

#### (i) Passifs relatifs au démantèlement

L'ACSTA comptabilise une provision au titre de passifs relatifs au démantèlement associé au coût de mise hors service, dans le respect de l'environnement, de certains matériels de contrôle, et relatifs au coût de restauration des locaux loués, à la fin du contrat de location, selon une norme convenue. Au cours de la période d'acquisition du matériel de contrôle ou au moment de la signature du contrat de location, le passif relatif au démantèlement est calculé en fonction d'une estimation des sorties de trésorerie futures actualisées. Le passif relatif au démantèlement est inscrit à la valeur comptable de l'immobilisation en question et amorti sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation.

Le passif relatif au démantèlement est passé en revue à chaque clôture afin de tenir compte des variations des sorties estimées de ressources représentatives d'avantages économiques nécessaires pour éteindre l'obligation, des variations du taux d'actualisation courant fondé sur le marché (ce qui inclut les variations de la valeur temps de l'argent et les risques propres au passif), et des augmentations qui reflètent le passage du temps. L'effet d'un changement d'estimation comptable est comptabilisé de manière prospective et amorti sur la durée d'utilité résiduelle de l'immobilisation correspondante.

La charge de désactualisation est comptabilisée en tant que charge financière, alors que les effets des variations du montant ou de l'échéancier de l'estimation initiale des flux de trésorerie futurs ou du taux d'actualisation fondé sur le marché sont comptabilisés dans le passif relatif au démantèlement correspondant et dans la valeur comptable de l'immobilisation correspondante.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### k) Provisions (suite)

#### (ii) Litiges

Dans le cours de ses activités normales, l'ACSTA est partie à divers litiges l'opposant à des tiers dont le dénouement pourrait entraîner le paiement de compensations monétaires. Une provision est comptabilisée dans la mesure où la direction estime qu'un litige résultant d'événements passés donne naissance à une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et qu'il est probable que le litige sera réglé et que cela entraînera une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. Si l'on peut déterminer de manière raisonnable que la sortie de trésorerie associée au litige se fera dans plus de 12 mois suivant la période considérée, la provision est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs estimés à un taux qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

#### (iii) Contrats déficitaires

Une provision au titre des contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les coûts inévitables pour satisfaire aux obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat. La provision est évaluée à la valeur actuelle qui correspond au plus faible du coût net attendu d'exécution du contrat ou du coût découlant de la résiliation du contrat. Avant de comptabiliser une provision, l'ACSTA constate toute perte de valeur survenue sur les actifs dédiés au contrat en question.

### l) Financement public

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada constituent la principale source de financement de l'ACSTA. Les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de subventions publiques, puis sont constatés de façon systématique dans la performance financière des périodes au cours desquelles l'ACSTA a comptabilisé en tant que charges les coûts liés que les subventions visent à compenser. Les crédits parlementaires ne sont constatés dans la performance financière de la période qu'au moment où il existe une assurance raisonnable que l'ACSTA se conformera aux conditions qui s'y rattachent et que les subventions seront reçues.

Les crédits liés aux charges des périodes futures sont comptabilisés à titre de financement public différé lié aux activités opérationnelles dans l'exercice au cours duquel les charges qui s'y rattachent sont engagées. Les crédits utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés en tant que financement

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### l) Financement public (suite)

public différé lié aux immobilisations et sont amortis selon le même mode que les immobilisations connexes.

Lors de la sortie d'actifs amortissables financés par ces crédits, l'ACSTA comptabilise le solde du financement différé qui est rattaché à ces actifs dans la performance financière de la période au cours de laquelle la sortie a lieu.

Les crédits parlementaires non utilisés à la clôture de l'exercice sont périmés.

### m) Produits financiers

Les produits financiers sont principalement constitués de produits d'intérêts provenant des soldes de trésorerie et sont comptabilisés dans la performance financière de la période au cours de laquelle ils sont gagnés.

### n) Charges financières

Les charges financières comprennent principalement la charge de désactualisation relative à la provision au titre des passifs relatifs au démantèlement et sont comptabilisées dans la performance financière de la période au cours de laquelle elles ont été engagées.

### o) Avantages incitatifs à la location différés

Les avantages incitatifs à la location différés représentent le coût d'une période de location des aires communes gratuite ainsi qu'une réduction importante du loyer des locaux loués sur une certaine période. Les avantages incitatifs à la location sont différés et comptabilisés comme partie intégrante des charges opérationnelles de location dans la performance financière selon le mode linéaire sur la durée du bail, qui expire le 30 novembre 2017.

### p) Conversion de devises

Les transactions en monnaie étrangère sont converties aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les profits et pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion d'actifs ou de passifs monétaires libellés en monnaie étrangère aux taux de change de clôture sont comptabilisés dans la performance financière de la période. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux de change en vigueur aux dates où les actifs ont été acquis ou aux dates où les obligations ont été assumées.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

### q) Normes comptables en voie d'adoption

Il n'est pas obligatoire, pour établir les états financiers de la période considérée, d'adopter certaines des nouvelles normes comptables et modifications qui ont été publiées. À la date des présents états financiers intermédiaires résumés, les normes et les modifications suivantes, qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur, peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers futurs :

- L'IAS 1, *Présentation des états financiers*, a été modifiée pour exiger que les éléments des autres éléments du résultat global soient classés selon leur nature, et que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui ne sont pas susceptibles d'être reclassés en performance financière et ceux qui le sont lorsque des conditions spécifiques sont satisfaites. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.
- L'IAS 19, *Avantages du personnel*, a été modifiée pour éliminer la possibilité de reporter la comptabilisation des gains et des pertes actuariels, modifier la présentation des modifications des obligations au titre des prestations définies et des actifs des régimes dans l'état du résultat global, exiger que le calcul de l'intérêt net soit effectué en utilisant le taux de rendement du marché des obligations de sociétés de première catégorie, et améliorer les informations à fournir sur les risques découlant des régimes à prestations définies. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- L'IAS 32, *Instruments financiers :Présentation*, a été modifiée pour fournir des directives supplémentaires sur les critères concernant la compensation des actifs financiers et des passifs financiers, et la présentation du montant net dans l'état de la situation financière. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- L'IFRS 7, *Instruments financiers :Informations à fournir*, a été modifiée afin d'inclure les exigences en matière d'informations à fournir pour les actifs financiers et les passifs financiers qui sont compensés et présentés sous forme d'un montant net dans l'état de la situation financière. La modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.
- L'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée pour énoncer les exigences de classement et d'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

### 3. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

q) Normes comptables en voie d'adoption (suite)

- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, a été publiée pour fournir une source unique de directives sur toutes les évaluations de la juste valeur et la présentation des informations à ce sujet, pour mieux définir la juste valeur et la façon de la déterminer et pour énoncer les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

L'ACSTA évalue présentement l'incidence de ces normes sur les états financiers.

### 4. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, l'ACSTA conclut des transactions qui l'exposent à des risques financiers tels que le risque de marché et le risque de liquidité.

a) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le principal risque de marché auquel l'ACSTA est exposée est le risque de change, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change. L'ACSTA est exposée au risque de change en raison des fournisseurs et autres créditeurs qui sont libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est sa devise fonctionnelle. La direction surveille l'exposition aux fluctuations du taux de change, mais elle n'utilise pas de stratégie de couverture externe pour compenser l'effet de ces fluctuations.

Le tableau ci-après présente les fournisseurs et autres créditeurs libellés en dollars américains (US) et l'équivalent en dollars canadiens (CA) :

	US\$	CA\$
30 septembre 2012	2 171 \$	2 135 \$
31 mars 2012	4 217	4 206

---

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 4. Instruments financiers (suite)

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses obligations associées aux passifs financiers qui sont réglées en livrant des liquidités ou en transférant un autre actif financier. L'ACSTA gère son risque de liquidité en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie pour ses opérations et ses activités d'investissement et de financement anticipées. Le risque de liquidité est faible, car l'ACSTA ne possède pas de titres de créance à régler, et reçoit régulièrement du financement du gouvernement du Canada.

Les fournisseurs et autres crédateurs et la partie courante des provisions représentent l'exposition maximale au risque de liquidité de l'ACSTA. Le tableau suivant résume les échéances contractuelles de ces passifs financiers :

	Moins de 3 mois	3 mois à moins de 6 mois	6 mois à 1 an	Total
30 septembre 2012	56 127 \$	400 \$	1 457 \$	57 984 \$
31 mars 2012	80 332	676	2 423	83 431

## 5. Clients et autres débiteurs

Les créances et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
Crédits parlementaires	31 789 \$	59 569 \$
TPS et TVH à recouvrer	11 151	16 648
TVP à recouvrer	1 366	1 188
Autres	721	84
	45 027 \$	77 489 \$

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 6. Stocks

Les stocks sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
Pièces de rechange	16 999 \$	17 533 \$
CIZR	735	340
Uniformes	379	1 062
	18 113 \$	18 935 \$

## 7. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisation de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
<b>Coût</b>									
Solde au 31 mars 2012	127 137	\$ 658 389	\$ 5 429	\$ 6 511	\$ 25 363	\$ 637	\$ 12 779	\$ 10 401	\$ 846 646
Entrées	(5)	-	-	-	134	-	-	12 377	12 506
Sorties	(1 501)	(3 556)	-	(9)	(178)	-	-	(61)	(5 305)
Reclassements	1 041	901	-	-	192	-	-	(2 134)	-
Révisions aux estimations des passifs relatifs au démantèlement	(6)	(7)	(1)	-	-	-	(2)	-	(16)
Solde au 30 septembre 2012	126 666	\$ 655 727	\$ 5 428	\$ 6 502	\$ 25 511	\$ 637	\$ 12 777	\$ 20 583	\$ 853 831
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde au 31 mars 2012	60 276	\$ 456 553	\$ 2 307	\$ 3 885	\$ 15 250	\$ 557	\$ 9 656	\$ -	\$ 548 484
Amortissement	4 406	22 259	200	512	3 389	40	905	-	31 711
Sorties	(1 489)	(3 494)	-	(6)	(177)	-	-	-	(5 166)
Solde au 30 septembre 2012	63 193	\$ 475 318	\$ 2 507	\$ 4 391	\$ 18 462	\$ 597	\$ 10 561	\$ -	\$ 575 029
<b>Valeurs comptables</b>									
Au 31 mars 2012	66 861	\$ 201 836	\$ 3 122	\$ 2 626	\$ 10 113	\$ 80	\$ 3 123	\$ 10 401	\$ 298 162
Au 30 septembre 2012	63 473	180 409	2 921	2 111	7 049	40	2 216	20 583	278 802

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 8. Matériel détenu en vue de la vente

Le rapprochement du matériel détenu en vue de la vente se présente comme suit :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
Solde à l'ouverture de la période	540 \$	- \$
Éléments d'immobilisations corporelles reclassés	-	540
Sorties	(540)	-
Solde à la clôture de la période	- \$	540 \$

## 9. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels développés à l'interne	En développement	Total
<b>Coût</b>				
Solde au 31 mars 2012	5 177 \$	19 680 \$	722 \$	25 579 \$
Entrées	91	-	598	689
Sorties	(39)	-	-	(39)
Reclassements	475	141	(616)	-
Solde au 30 septembre 2012	5 704 \$	19 821 \$	704 \$	26 229 \$
<b>Amortissement cumulé</b>				
Solde au 31 mars 2012	4 113 \$	9 577 \$	- \$	13 690 \$
Amortissement	398	2 504	-	2 902
Sorties	(39)	-	-	(39)
Solde au 30 septembre 2012	4 472 \$	12 081 \$	- \$	16 553 \$
<b>Valeurs comptables</b>				
Au 31 mars 2012	1 064 \$	10 103 \$	722 \$	11 889 \$
Au 30 septembre 2012	1 232	7 740	704	9 676

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 10. Provisions

Les provisions sont constituées de ce qui suit :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
Passifs relatifs au démantèlement	2 313 \$	2 304 \$
Litiges	758	2 203
	3 071	4 507
Moins la partie courante	(758)	(2 203)
<b>Partie non courante</b>	<b>2 313 \$</b>	<b>2 304 \$</b>

### a) Passifs relatifs au démantèlement

En déterminant la valeur comptable des passifs relatifs au démantèlement associés à certains matériels de contrôle et contrats de location, la direction a appliqué certaines hypothèses qui sont présentées à la note 10 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2012.

Le rapprochement du passif relatif au démantèlement se présente comme suit :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
Solde à l'ouverture de la période	2 304 \$	2 174 \$
Révision des flux de trésorerie estimés, y compris le changement du taux d'actualisation	(16)	121
Profit sur le règlement des passifs	(6)	(76)
Charge de désactualisation	20	50
Provision additionnelle pour immobilisations acquises au cours de la période	11	35
<b>Solde à la clôture de la période</b>	<b>2 313 \$</b>	<b>2 304 \$</b>

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 10. Provisions (suite)

### b) Litiges

La direction a comptabilisé une provision pour litiges, car l'ACSTA est partie à divers litiges l'opposant à des tiers dont le dénouement pourrait entraîner le paiement de compensations monétaires. Une provision a été comptabilisée dans la mesure où la direction estime qu'une obligation actuelle, juridique ou implicite existe et qu'il est probable que le litige soit réglé. La provision a été établie par la direction aux termes d'évaluations juridiques, de renseignements disponibles actuellement et d'autres recours. La période des sorties de trésorerie associées aux litiges ne peut être raisonnablement déterminée. En conséquence, le montant total de la provision a été classé comme passif courant et les flux de trésorerie futurs prévus n'ont pas été actualisés.

Le rapprochement de la provision pour litiges se présente comme suit :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
Solde à l'ouverture de la période	2 203 \$	18 \$
Provision supplémentaire établie au cours de la période	13	2 203
Sommes versées en règlement	(1 242)	-
Provision reprise au cours de la période	(216)	(18)
Solde à la clôture de la période	758 \$	2 203 \$

### c) Contrats déficitaires

Aucun contrat déficitaire n'a été recensé pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012 et l'exercice terminé le 31 mars 2012.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 11. Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
<b>Financement public différé lié aux activités opérationnelles</b>		
Solde à l'ouverture de la période	23 100 \$	25 140 \$
Crédits parlementaires facturés	231 458	486 431
Crédits parlementaires comptabilisés en tant que financement public pour les charges opérationnelles	(229 609)	(488 471)
Solde à la clôture de la période	24 949	23 100
<b>Financement public différé lié aux immobilisations</b>		
Solde à l'ouverture de la période	310 120 \$	382 911 \$
Crédits parlementaires facturés	15 331	23 138
Amortissement du financement public différé lié aux immobilisations	(34 647)	(95 929)
Solde à la clôture de la période	290 804	310 120
<b>Total du financement public différé à la clôture de la période</b>	<b>315 753 \$</b>	<b>333 220 \$</b>

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 12. Avantages du personnel

Le tableau ci-après présente les charges et les cotisations relatives au régime de retraite enregistré (RRE), au régime de retraite supplémentaire (RRS) et à l'autre régime à prestations définies (ARPD) pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
<b>Charges :</b>				
RRE	2 286 \$	996 \$	4 573 \$	1 992 \$
RRS	60	45	121	90
ARPD	577	397	1 155	794
	<b>2 923 \$</b>	<b>1 438 \$</b>	<b>5 849 \$</b>	<b>2 876 \$</b>
<b>Cotisations :</b>				
RRE	1 506 \$	1 582 \$	2 997 \$	2 754 \$
RRS	-	-	-	-
ARPD	31	29	62	59
	<b>1 537 \$</b>	<b>1 611 \$</b>	<b>3 059 \$</b>	<b>2 813 \$</b>

Le coût des services rendus au cours de la période et l'obligation au titre des prestations constituées sont déterminés par un actuaire à tous les ans. Les hypothèses significatives appliquées pour déterminer les obligations de l'ACSTA sont décrites à la note 12 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2012.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 13. Charges

L'ACSTA mène ses activités en se servant d'une structure organisationnelle répartie en fonctions. L'état du résultat global présente les charges opérationnelles par activité prescrite. Le tableau qui suit présente les charges opérationnelles engagées, par catégories principales, pendant les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	85 380	\$ 82 411	\$ 172 202	\$ 170 318
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	752	1 165	1 740	2 399
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	396	398	885	999
	86 528	83 974	174 827	173 716
Frais d'administration directs et services généraux				
Frais relatifs aux employés	13 031	13 270	27 583	27 800
Contrats de location simple	1 477	1 467	3 146	3 213
Autres frais d'administration	1 590	1 483	2 950	3 013
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires	1 061	1 425	2 032	3 028
Frais de bureau et frais informatiques	883	769	1 675	1 681
Communication	165	154	403	316
	18 207	18 568	37 789	39 051
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles	16 486	20 940	31 711	40 604
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 464	1 247	2 902	2 240
	17 950	22 187	34 613	42 844
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	10 558	9 542	20 086	18 210
CIZR	166	154	374	418
Formation et certification	(1)	27	164	462
	10 723	9 723	20 624	19 090
	133 408	\$ 134 452	\$ 267 853	\$ 274 701

Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, les divers droits d'adhésion et les coûts liés aux matériels de formation. Les autres frais d'administration englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 14. Financement public

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2012-2013* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est pas possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. Par conséquent, le rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges opérationnelles et du montant des crédits utilisés au cours des trimestres et périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	124 117 \$	166 435 \$	280 889 \$	313 435 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	(12 431)	(7 478)	(49 431)	(33 856)
Montants différés aux périodes futures	(78)	(47 803)	(4 343)	(50 919)
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges opérationnelles	111 608 \$	111 154 \$	227 115 \$	228 660 \$

Les crédits parlementaires pour le financement des charges opérationnelles qui ont été différés aux périodes futures sont le résultat des montants reçus par l'ACSTA avant l'actuelle facturation et des prévisions de dépenses dépassant les dépenses réelles. L'ACSTA prévoit que les montants différés seront utilisés et comptabilisés en performance financière au cours du prochain trimestre.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 14. Financement public (suite)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des immobilisations et du montant des crédits utilisés au cours des trimestres et périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
Crédits parlementaires reçus et à recevoir	17 519 \$	5 991 \$	25 468 \$	21 991 \$
Montants reçus et à recevoir liés aux périodes précédentes	(7 137)	(6 890)	(10 137)	(18 327)
Montants à être facturés ou (différés) aux périodes futures	358	5 312	(2 778)	1 768
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des immobilisations	10 740 \$	4 413 \$	12 553 \$	5 432 \$

Les crédits parlementaires pour le financement des immobilisations qui ont été différés aux périodes futures sont le résultat des montants reçus par l'ACSTA avant l'actuelle facturation, des prévisions de dépenses en immobilisations dépassant les dépenses réelles et de L'ACSTA recevant des produits sur sortie d'immobilisations qui ont été utilisés pour le financement des immobilisations au cours de la période. L'ACSTA prévoit que les montants différés seront utilisés au cours du prochain trimestre.

## 15. Engagements

### a) Contrats de location simple

L'ACSTA a conclu des contrats de location simple de matériel et de locaux. Les paiements minimaux au titre des contrats de location sont les suivants :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
1 an ou moins	8 753 \$	10 634 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans ou moins	21 460	20 739
Plus de 5 ans	1 611	3 923

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 15. Engagements (suite)

### a) Contrats de location simple (suite)

Le contrat de location simple pour les locaux à bureau à l'administration centrale contient une option de renouvellement pour cinq années supplémentaires, aux mêmes conditions que le contrat original. Après l'expiration de la période de prolongation, il n'y a aucun droit de prolongation et le loyer futur sera établi en fonction des conditions du marché à la date de prolongation.

Des passifs relatifs au démantèlement sont associés au contrat de location simple pour les locaux à bureau à l'administration centrale qui correspondent au coût de restauration des locaux suivant une norme convenue.

### b) Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles comprennent divers contrats pour l'acquisition de matériel, de services de contrôle et d'entretien du matériel. Ces obligations sont assujetties aux crédits autorisés et sont assorties de droits de résiliation qui permettent à l'ACSTA de résilier, quand elle le veut, les contrats sans pénalité.

Le tableau ci-après présente les engagements minimaux au titre de ces obligations contractuelles :

---

	30 septembre 2012	31 mars 2012
1 an ou moins	625 016 \$	500 055 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans ou moins	1 324 378	1 654 648
Plus de 5 ans	32 707	26 235

---

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 16. Gestion du capital

En tant que société d'État fédérale, l'ACSTA est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui lui interdit généralement d'emprunter de l'argent. Par conséquent, l'ACSTA dépend de crédits obtenus du Parlement pour honorer ses obligations financières et répondre à ses besoins stratégiques.

L'objectif principal de l'ACSTA en matière de gestion du capital consiste à fournir des liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières et financer ses plans opérationnels et stratégiques. L'ACSTA gère son capital conformément à la *Directive sur l'utilisation du Trésor pour les sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, en prélevant du Trésor du Canada les fonds qui lui sont alloués pour répondre à ses besoins financiers à court terme.

Le capital se compose de ce qui suit :

	30 septembre 2012	31 mars 2012
Trésorerie	19 499 \$	5 907 \$
Clients et autres débiteurs	45 027	77 489
Fournisseurs et autres créditeurs	(57 226)	(81 228)
Partie courante des provisions	(758)	(2 203)
Crédits parlementaires différés aux périodes futures	(7 121)	-
	(579) \$	(35) \$

Les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de l'ACSTA sont inchangés depuis le 31 mars 2012. L'ACSTA n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

## 17. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie s'établit comme suit pour les trimestres et les périodes de six mois clos le 30 septembre :

	Trimestres clos les		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes les 30 septembre	
	2012	2011	2012	2011
	(retraités – note 19)		(retraités – note 19)	
Diminution des clients et autres débiteurs	5 525 \$	5 443 \$	26 196 \$	24 340 \$
Diminution des stocks	1 165	399	945	1 110
Diminution des charges payées d'avance	1 229	995	1 673	1 253
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	867	(1 765)	(13 196)	(19 364)
Diminution de la partie courante des provisions	(310)	–	(1 445)	–
Augmentation (diminution) de la partie courante du financement public différé lié aux activités opérationnelles	(2 316)	46 408	1 849	48 555
	6 160 \$	51 480 \$	16 022 \$	55 894 \$

Les produits d'intérêts reçus et comptabilisés au cours du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2012 se chiffrent à 101 \$ (138 \$ en 2011) et 217 \$ (241 \$ en 2011), respectivement.

Les charges d'intérêts payées et passées en charges pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012 se chiffrent à 0 \$ (2 \$ en 2011) et 0 \$ (2 \$ en 2011), respectivement.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 5 755 \$ (7 727 \$ en 2011) et 6 806 \$ (19 163 \$ en 2011), respectivement, pour le financement public lié aux immobilisations. De plus, la variation exclut aussi des montants de 0 \$ (1 677 \$ en 2011) et 540 \$ (1 677 \$ en 2011), respectivement, au titre de notes de crédit afférentes aux immobilisations puisqu'il concerne des activités d'investissement.

La variation des stocks exclut des montants de 0 \$ (0 \$ en 2011) et 123 \$ (0 \$ en 2011), respectivement, au titre du transfert de pièces de rechange des immobilisations corporelles aux stocks, car le montant est lié à une opération non monétaire.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## 17. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie et informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012, la variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut des montants de 2 603 \$ (4 245 \$ en 2011) et 10 806 \$ (14 897 \$ en 2011), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles puisqu'ils concernent des activités d'investissement.

Au cours du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2012, l'ACSTA a reçu des produits hors trésorerie sous forme de notes de crédit d'un fournisseur totalisant 0 \$ (0 \$ en 2011) et 540 \$ (0 \$ en 2011), respectivement, qui sont liés à la sortie de matériel détenu en vue de la vente et totalisant 92 \$ (919 \$ en 2011) et 92 \$ (2 467 \$ en 2011), respectivement, qui sont liés à la cession d'immobilisations corporelles.

## 18. Passifs éventuels

Il n'y a eu aucun changement important quant aux actions en justice impliquant l'ACSTA durant le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2012. Se reporter à la note 19 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2012 pour une description de ce litige.

## 19. Retraitement

Auparavant, l'ACSTA préparait ses états financiers annuels conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'organisation a publié ses premiers états financiers annuels selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 mars 2012.

Les états financiers intermédiaires résumés du trimestre et de la période de six mois clos le 30 septembre 2011 ont été établis conformément aux méthodes comptables que l'ACSTA prévoyait adopter pour ses états financiers annuels de l'exercice clos le 31 mars 2012. Au moment d'établir les états financiers intermédiaires résumés du trimestre et des périodes de six mois clos le 30 septembre 2011, ces méthodes comptables n'étaient pas connues avec certitude. Après la publication de ces états, la transition aux IFRS a entraîné un changement supplémentaire quant aux méthodes comptables ayant trait au financement public. Cet ajustement est présenté à la note 20 des états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2012. Les chiffres comparatifs pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2011 ont donc été retraités en conséquence.

L'incidence du changement de méthodes comptables est une augmentation des crédits parlementaires pour les charges opérationnelles pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2011 de 1 395 \$ et 2 364 \$, respectivement, et une augmentation du déficit accumulé en date du 1<sup>er</sup> avril 2011 et du 30 septembre 2011 de 25 140 \$ et de 22 776 \$, respectivement.

# ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés  
(non audités)

Trimestres et périodes de six mois clos les 30 septembre 2012 et 2011  
(en milliers de dollars canadiens)

---

## **20. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée dans la période en cours.